



Loi sur la protection des phares patrimoniaux : Énoncé d'importance

Phare Île aux Perroquets, Longue-Pointe-de-Mingan, Québec
1951 (*année de construction*)
(Réf. 2012-RP-121, «Île aux Perroquets »)

1 - Description du lieu historique

Le phare patrimonial de l'Île aux Perroquets est situé sur l'île aux Perroquets à l'extrémité ouest des îles de Mingan et à l'intérieur de la réserve du parc national de l'Archipel-de-Mingan. Le phare comprend une octogonale effilée de trois étages en béton armé de couleur blanche surmontée d'une lanterne octogonale en fibre de verre de couleur rouge qui est coiffée d'un capot de cheminée décoratif. La tour est typique des tours de remplacement construites par le gouvernement du Canada dans le contexte de la modernisation des phares au Canada dans les années suivant la Deuxième Guerre mondiale. Complètement automatisé en 1981, le phare est néanmoins toujours fonctionnel.

Le site comprend sept bâtiments connexes qui contribuent au caractère patrimonial du phare : (1) logement du gardien de phare (maison du garde de parc) construit en 1951; (2) logement du gardien subalterne (maison du garde de parc) construit en 1951; (3) le criard à brume construit datant des années 1950; (4) la forge construite en 1952; (5) la remise à provisions construite en 1954; (6) le poulailler construit en 1952; et, (7) le hangar à bateau (remise chafaud) construit en 1908-1915.

2 - Valeur patrimoniale

Le phare de l'Île aux Perroquets est un phare patrimonial en raison de ses valeurs historiques, architecturales et communautaires.

a - Valeurs historiques

Le phare patrimonial de l'Île aux Perroquets est associé au thème de l'amélioration de l'infrastructure des stations de phare dans les années 1950, et plus particulièrement dans le golfe du Saint-Laurent. Il constitue un très bon exemple de la modernisation et de l'évolution des équipements d'aide à la navigation sur les stations de phare à cette période.

La station de phare de l'Île aux Perroquets a toujours joué un rôle important dans la vie des marins sur le fleuve. Érigée en 1951 pour remplacer le phare en bois datant de 1888, elle a permis une navigation plus sécuritaire et plus facile pour les bateaux de pêche et les paquebots faisant la livraison du courrier et l'approvisionnement dans la région. Elle fut très bénéfique à l'industrie de la pêche qui était une base économique de la région. Le phare actuel illustre également la nécessité d'un phare moderne afin de mieux servir la navigation transatlantique ainsi que l'augmentation du trafic maritime dans cette région vers le milieu du XX^e siècle, lequel est associé avec le développement minier dans la région des lacs Allard et Tio au nord de Havre-Saint-Pierre.

b – Valeurs architecturales

Le phare patrimonial de l'Île aux Perroquets constitue d'un bel exemple de phare en béton armé de style néo-classique qui présente les trois éléments de ce style : la base, le fût et le chapiteau. Il possède une conception esthétique sobre qui néanmoins comprend des détails simples qui ajoutent à la qualité visuelle de sa structure

Énoncé d'importance – phare patrimonial

Phare de l'Île aux Perroquets, Longue-Pointe-de-Mingan, Québec

fonctionnelle, soit : une corniche évasée, une porte surmontée d'un fronton triangulaire, des fenêtres surmontées d'auvents en béton coulé, ainsi que son agencement extérieur traditionnel de couleurs rouge et blanc.

Le phare a été construit avec des matériaux communs et durables d'après un plan standard du ministère des Transports. Il illustre la popularité et la souplesse du modèle de la tour octogonale effilée en béton armé au Canada.

c - Valeurs communautaires

Le phare patrimonial de l'Île aux Perroquets est le fondement du caractère actuel du site, lequel est désormais exclusivement associé à la fonction de station de phare. Le lien entre le phare et son encadrement paysager à l'intérieur d'une station de phare historique et évolutive a été bien conservé.

Le phare est un point de repère familier dans le détroit de Jacques-Cartier. La station de phare a perpétué un service d'aide à la navigation établi depuis plus d'un siècle et sa présence, jointe à celle de stations de phare établies dans la région de l'archipel de Mingan, en particulier les phares construits sur l'île d'Anticosti, a permis de réduire l'isolement de cette région. Les écrits laissés par deux des gardiens de cette station ainsi que par la femme d'un troisième ont sensibilisé la population régionale à l'importance de ce phare pour leur collectivité. La station de phare et ses bâtiments connexes sont de véritables symboles du patrimoine maritime de la région.

d - Bâtiments connexes

Sept bâtiments connexes, énumérés à la section 1, contribuent au caractère patrimonial du phare.

*Les éléments caractéristiques
liés à cette désignation sont énumérés
à la fin du présent document.*

Énoncé d'importance – phare patrimonial
Phare de l'Île aux Perroquets, Longue-Pointe-de-Mingan, Québec

3 - Éléments caractéristiques

- a - Les éléments caractéristiques du phare de l'Île aux Perroquets devant être respectés comprennent :
- sa structure, sa hauteur, son profil et ses proportions d'origine;
 - sa tour octogonale effilée de trois étages en béton armé;
 - sa lanterne octogonale en fibre de verre de couleur rouge et coiffée d'un capot de cheminée décoratif;
 - sa galerie recouverte d'un couronnement en plaques métalliques soudées sur lequel est fixé le garde-corps;
 - le fronton triangulaire au-dessus de la porte principale;
 - les auvents en béton coulés sur place au-dessus des fenêtres;
 - l'agencement extérieur traditionnel de couleurs rouge et blanc;
 - sa prééminence visuelle par rapport à l'eau et au paysage.
- b - Les éléments caractéristiques des bâtiments connexes devant être respectés comprennent :
- leurs formes, profils et proportions respectifs d'origine;
 - leurs agencements extérieurs traditionnels de couleurs rouge et blanc;
 - leurs rapports contextuels avec le phare en tant qu'éléments d'une station de phare historique et évolutive.

Pour obtenir des conseils concernant les interventions, veuillez consulter les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.

Date : octobre 2013